

Concept de sélection VOLLEYBALL pour la participation aux «Summer FISU World University Games du 18 au 29 août 2021»

Version 1 /14.07.2020

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les règles définies par la FISU ainsi que les directives relatives à la performance publiées par Swiss University Sports pour les Summer FISU World University Games (anciennement connu comme l'Universiade d'été).

2. Date de la manifestation

Les Summer FISU World University Games se déroulent à Chengdu (CHN), du 18 au 29 août 2021.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Les nombres de participants suivants sont définis:

La sélection se compose de 12 joueurs ou joueuses, inclus le ou les libéros.

4. Participation aux Summer FISU World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait):

1. Citoyenneté suisse
2. Âge: au minimum 17 ans et au maximum 25 ans, c'est-à-dire date de naissance comprise entre le 01.01.1996 et le 31.12.2003
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une université ou HES reconnue (dans des cas exceptionnels école supérieure), suisse ou étrangère

Frais: les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à concurrence de CHF 800. (correspond à environ 20 % des coûts totaux. La part de l'athlète est prise en charge par Swiss Volley conformément au contrat entre Swiss University Sports et Swiss Volley

20% supplémentaires sont couverts par l'université / haute école de l'athlète, le reste étant couvert par Swiss University Sports.

5. Sélections

Critères de sélection

Critères principaux: les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection:

Critères principaux : les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection :

Les étudiantEs doivent faire partie de l'équipe nationale ou du cadre national. Ce cadre est défini par Swiss Volley. Il se compose de 20 joueurs/joueuses. La sélection définitive est constituée de 12 (+ 2 réserve) joueurs/joueuses parmi ce cadre.

Les joueurs/joueuses s'engagent à participer à tous les stages et matches de préparation de l'équipe nationale.

Les joueurs/joueuses s'engagent à s'entraîner avec leur club d'avril à juin et/ou dans les centres d'entraînements validés par Swiss Volley.

Ces critères de sélection sont valables pour l'équipe femmes et l'équipe hommes.

5.2. 5.2. Compétitions définies par la fédération

Inclus dans le point précédent.

5.3. Période de sélection

La sélection sera faite le 12 juillet 2021. Idéalement, la sélection définitive est constituée de 12 + 2 athlètes (Réserve).

5.4. Demande de sélection

La demande de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) en concertation avec la fédération, avant la fin de la période de sélection (12 juillet 2021 plus tard) et sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La demande est basée entre autre sur feuille Excel Aperçu des résultats.

5.5. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le commission de sélection de Swiss University Sports:

Cheffe du sport d'élite Swiss University Sports (Marilen Matter Graf)
Head of Delegation (HoD) Universiade d'été 2021 (Renato Maggi)
Vice-président Swiss University Sports (Lorenz Ursprung)

Chef de discipline (CD) Swiss University Sports (Yann Bernardini) et Direction Swiss Volley (Anne-Sylvie Monnet)

La commission de sélection décide de façon définitive à la majorité des voix.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web www.antidoping.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.
Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le concept de sélection est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique « Disciplines sportives », ainsi que par les fédérations. Pour les Summer FISU World University Games, tous les concepts de sélection doivent être publiés **au plus tard le 15 octobre 2020**.

Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Processus d'inscription des athlètes : Les athlètes doivent s'être manifestés au plus tard 9 mois d'avance en tant que « probables » auprès de leur CD (**jusqu'au 18 novembre**). Les probables pris en compte sur GAMEMANAGER donnent leur accord à participer au cas d'une sélection, et se sont engagés à suivre le programme de sélection proposé (compétitions nationales / internationales) et à relever les éventuelles épreuves de préparation.

Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

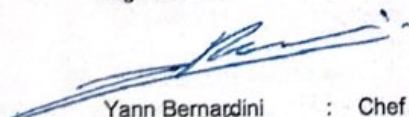
Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer à l'Universiade. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient à la cheffe du sport d'élite et au responsable de la délégation (HoD).

9. Responsabilités

Chef de discipline responsable : Yann Bernardini
Directrice Swiss Volley : Anne-Sylvie Monnet
Entraîneur équipe femmes : Saskia van Hintum
Entraîneur équipe hommes : Mario Motta

Neuchâtel, le 14 octobre 2020 / Version 1

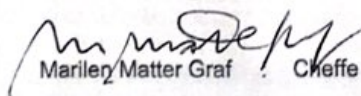
Signatures :



Yann Bernardini : Chef de discipline



Anne-Sylvie Monnet : Cheffe du sport d'élite de la fédération



Marilien Matter Graf : Cheffe du sport d'élite de Swiss University Sports